



En 2011, le secteur marchand martiniquais génère 40 % de la richesse produite sur le territoire

Le secteur marchand martiniquais est l'un des premiers contributeurs à la création de richesses dans l'économie régionale. En 2011, le montant des richesses créées par ce secteur atteint 3 milliards d'euros, soit 42 % de la richesse produite dans le département (57 % en France hexagonale). Plus d'un quart de ces richesses émane du seul secteur du commerce qui a été pénalisé par un essoufflement de la consommation des ménages. L'industrie contribue autant que les activités spécialisées, scientifiques et techniques à la création de richesses. Ce secteur réalise un taux de marge de 40 %, supérieur à celui réalisé par l'ensemble des entreprises martiniquaises (36 %). Pour financer leurs investissements importants, les entreprises relevant des activités immobilières et de l'information et communication réalisent les taux de marge les plus élevés (70 %).

Ali Benhaddouche, Insee

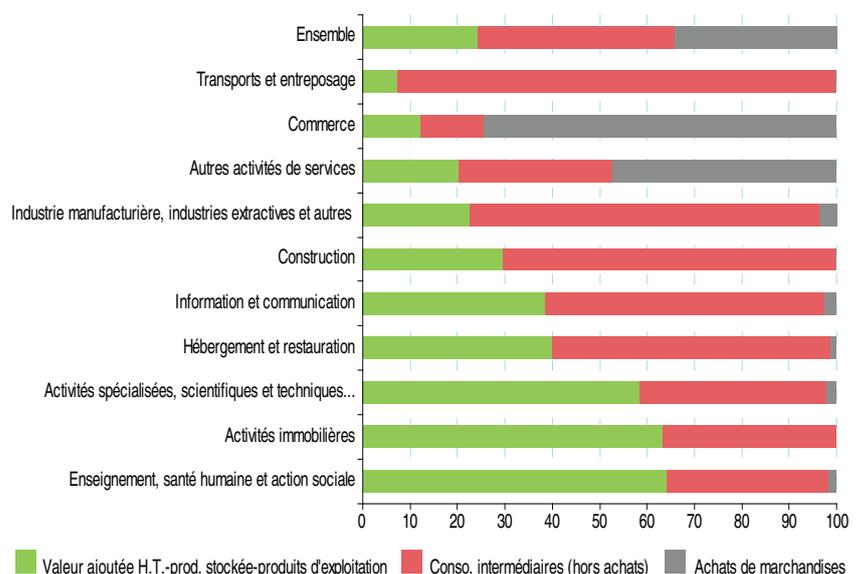
En 2011, les entreprises¹ installées en Martinique, génèrent 3 milliards d'euros de valeur ajoutée (figure 2). Sur la même période, la richesse dégagée par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 2,9 milliards d'euros et celles implantées en Guyane à 1,2 milliard.

Dans un contexte international tendu, le Produit Intérieur Brut de la Martinique progresse de 1 %, après le net rebond enregistré en 2010.

Le rattrapage des investissements privés amorcé en 2010, après les crises sociales et économiques de 2009, se poursuit sur un rythme comparable en 2011, en particulier, le projet d'aménagement du centre d'affaires de la Pointe Simon financé en quasi-totalité par des entrepreneurs privés. Néanmoins, l'ensemble des encours de crédits d'investissement et de crédits à

1 Plus de 80 % du CA sont des consommations intermédiaires dans le transport

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Martinique selon les secteurs d'activité en 2011 (en %)



1 - Entreprises du secteur principalement marchand hors agriculture, banques et assurances.

Source : Insee - Esane 2011 - Données individuelles.

l'équipement accordés aux entreprises reste quasiment stable sur l'année (+ 0,3 %).

Le secteur du BTP se remet lentement de la crise de 2009. Après deux années de repli en 2009 et 2010, il a connu une légère amélioration en 2011 grâce à la reprise des programmes de logements sociaux, de travaux routiers, de certains grands chantiers et à la mise en place du plan de relance régional d'urgence pour la période 2010-2013 (*encadré*). Pour autant, les mises en chantier ne suffisent pas à relancer durablement le secteur, qui est fortement dépendant de la commande publique.

Ce secteur est faiblement contributif aux richesses totales dégagées (9 %). Le BTP est l'un des secteurs les plus intégrés de l'économie grâce à sa forte intensité de main-d'œuvre directe et indirecte.

Un cinquième de la richesse réalisé dans le commerce

Le secteur du commerce est le plus créateur de richesses en Martinique (un cinquième de la richesse produite) (*figure 2*). Cette prépondérance se retrouve également en Guadeloupe (26 %).

La valeur ajoutée dégagée par le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) représente près de la moitié de la valeur ajoutée totale du secteur. Au premier semestre 2011, il a bénéficié d'une consommation des ménages bien orientée, mais qui s'essouffle au deuxième semestre en raison d'une nette hausse des prix.

Au cours de l'année 2011, les surfaces de vente de la grande distribution progressent de 4,7 %. Les hypermarchés ont développé leur implantation commerciale (+ 22 %) au détriment des supermarchés (- 12 %).

L'industrie pèse autant que les activités spécialisées, scientifiques et techniques

Après la crise sociale de 2009, le secteur industriel de Martinique s'est progressivement redressé. En 2011, l'activité industrielle a été affectée par la grève des salariés d'EDF ainsi que par celle du port de commerce au premier trimestre et par la lenteur de la reprise dans le BTP. Sa contribution à la création de richesses est la plus importante des Antilles-Guyane. L'industrie représente 20 % de la valeur ajoutée totale martiniquaise (14 % en Guadeloupe et 10 % en Guyane).

Le poids relativement élevé de ce secteur dans l'économie martiniquaise s'explique, notamment, par la présence de la Société Anonyme de Raffinerie aux Antilles

(SARA) qui alimente en hydrocarbures raffinés le marché domestique, mais aussi la Guadeloupe et la Guyane.

Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services

administratifs représentent 20 % de la valeur ajoutée totale, soit cinq points de plus que la Guadeloupe et trois de plus qu'en Guyane. L'activité de ce secteur est principalement portée par les services administratifs et de soutien (intérim,

Le champ étudié : le secteur marchand

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises marchandes, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel) et des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production.

En toute rigueur, il faudrait parler de services principalement marchands car pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale)

On considère qu'une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi dans le secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont prises en compte dans cette étude que les entreprises du secteur marchand, hors secteur public : il s'agit donc d'une vision très partielle du poids économique réel de ces activités.

Un plan de relance économique pour la Région Martinique

Le plan de relance économique de la Région, également appelé « Plan de relance régional d'urgence », comprend trois volets pour un montant d'investissement global d'environ 345,0 millions d'euros (145,3 millions issus de la Région) pour la période 2010-2013 :

- Le premier volet concerne la commande publique et a mobilisé 315,7 millions d'euros. Il comprend pour l'essentiel des projets d'aménagement destinés à dynamiser l'activité économique, désenclaver les quartiers et améliorer les infrastructures touristiques dans les 34 communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de Martinique ;

- Le second volet est consacré à des mesures de soutien conjoncturel pour les entreprises (prêt à taux zéro, plateforme itinérante, aide aux entreprises en difficulté notamment dans l'hôtellerie), les communes et l'insertion professionnelle ;

- Le troisième volet concerne la mise en place d'études de projets de développement de long terme pour la Martinique (7,0 millions d'euros).

2 Le commerce contribue le plus à la création de richesses

Principaux résultats des entreprises implantées en Martinique en 2011 (en milliers d'euros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Poids de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2 570	2 508 030	596 578	20	262 724
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	393	258 690	72 811	2	29 016
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	202	114 329	27 862	1	4 992
Construction	3 419	956 553	285 607	9	68 327
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	8 707	6 095 775	938 366	31	215 476
- Commerce :	5 597	5 138 413	639 558	21	172 763
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	1 183	2 064 093	216 274	7	74 700
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	3 622	2 383 092	297 865	10	60 435
- Transports et entreposage	1 698	595 615	152 985	5	35 296
- Hébergement et restauration	1 412	361 747	145 823	5	22 662
Information et communication	652	511 817	200 516	7	141 045
Activités immobilières	1 724	236 143	127 088	4	87 844
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	11 898	1 011 440	602 293	20	190 870
- Activités de services administratifs et de soutien	9 502	564 163	341 357	11	97 995
Enseignement, santé humaine et action sociale	2 916	388 532	255 696	8	162 289
- Activités pour la santé humaine	2 148	350 453	236 189	8	158 344
Autres activités de services	1 802	249 311	52 654	2	17 350
Ensemble	33 688	11 957 602	3 058 797	100	1 145 925

Source : Insee - Esane 2011 - Données individuelles.

sécurité...), qui génèrent un peu plus de la moitié de la valeur ajoutée du secteur.

Les consommations intermédiaires représentent trois quarts du chiffre d'affaires

Les consommations intermédiaires (y compris les achats de marchandises) des différents secteurs du service marchand martiniquais représentent trois quarts du chiffre d'affaires des entreprises, proportion quasi identique pour les entreprises guadeloupéennes et guyanaises.

Les taux de valeur ajoutée², varient fortement selon le niveau des consommations intermédiaires de l'activité. Dans les secteurs de l'industrie ou la construction, grands consommateurs de produits intermédiaires, la valeur ajoutée représente moins de 30 % du chiffre d'affaires. Le commerce, secteur où les achats de marchandises représentent 74 % du chiffre d'affaires, affiche le taux de valeur ajoutée le plus bas (12 %). À l'inverse, ils sont les plus élevés dans les secteurs peu consommateurs de produits intermédiaires comme les activités de service spécialisées, scientifiques et techniques, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Les entreprises martiniquaises réalisent un taux de marge de 38 % en 2011

Le taux de marge des entreprises martiniquaises est en moyenne de 38 % en 2011. Il varie du simple au triple, selon le secteur d'activité. Les secteurs les moins rentables sont souvent des secteurs concurrentiels : soit l'offre y est atomisée, comme dans les transports routiers, les hôtels-restaurants, les services personnels ; soit leurs produits sont banalisés, comme dans les biens intermédiaires.

Le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et réciproquement. Le taux de marge élevé de l'industrie indique avant tout que le secteur concerné emploie plus de capital par rapport au travail qu'un secteur où le taux de marge est plus faible, comme la construction, le commerce de détail ou l'hôtellerie-restauration.

Les secteurs des activités immobilières et de l'information et communication se caractérisent par des niveaux d'investisse-

ment élevés (biens immobiliers, équipement en réseaux à haut et très haut débit, fixes ou mobiles pour les opérateurs téléphoniques, etc.).

Pour générer ces niveaux d'investissements, ces secteurs doivent réaliser des taux de marge élevés (70 %). On y trouve souvent les plus grandes entreprises (figure 3). ■

3 Un taux de marge supérieur au taux de marge moyen dans le secteur de l'industrie

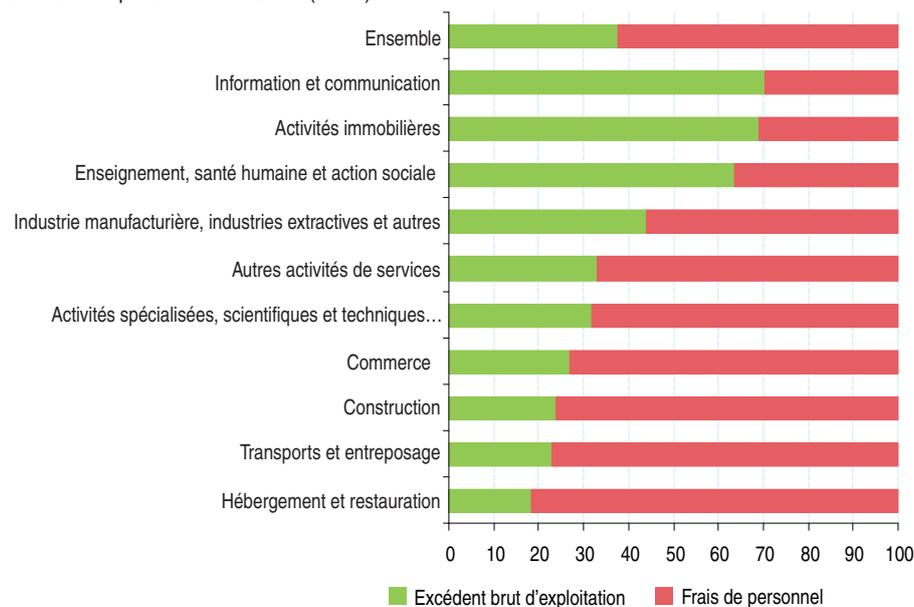
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Martinique par secteur d'activité en 2011 (en %)

Secteur d'activité	Taux de Valeur ajoutée VA H.T./CA	Taux de marge EBE/VA	Part des frais de personnel FP/VA
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	23,8	44,0	56,0
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	28,1	39,9	60,1
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	24,4	17,9	82,1
Construction	29,9	23,9	76,1
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	15,4	23,0	77,0
- Commerce :	12,4	27,0	73,0
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	10,5	34,5	65,5
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	12,5	20,3	79,7
- Transports et entreposage	25,7	23,1	76,9
- Hébergement et restauration	40,3	18,5	81,5
Information et communication	39,2	70,3	29,7
Activités immobilières	53,8	69,1	30,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	59,5	31,7	68,3
- Activités de services administratifs et de soutien	60,5	28,7	71,3
Enseignement, santé humaine et action sociale	65,8	63,5	36,5
- Activités pour la santé humaine	67,4	67,0	33,0
Autres activités de services	21,1	33,0	67,0
Ensemble	25,6	37,5	62,5

Source : Insee - Esane 2011 - Données individuelles.

4 L'excédent brut d'exploitation représente 70 % de la valeur ajoutée dans les activités immobilières, l'information et la communication

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises implantées en Martinique selon le coût des facteurs de production en 2011 (en %)



Source : Insee - Esane 2011 - Données individuelles.

2 - Le taux de valeur ajoutée est le rapport entre la valeur ajoutée (VA) et le chiffre d'affaires (CA)

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services.

Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises.

Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes.

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

- les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ;
- l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ».

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production.

Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal.

Taux faible : peu de main d'œuvre, processus court, activité commerciale.

Taux élevé : part importante de la main d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les Excédent brut d'exploitation secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre.

Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements.

La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les microentreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux.

Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéficiaires des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)).

Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant.

Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF.

Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Avertissement

Cette étude utilise des données administratives exhaustives (liasses fiscales). En 2011, une nouvelle méthode d'imputation des liasses fiscales a été introduite rendant délicate la comparaison avec 2010. Pour cette raison, les évolutions entre 2010 et 2011 ne sont pas publiées.

Service territorial de Martinique

Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
B.P. 641
97262 Fort-de-France Cédex

Directeur de la publication :

Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :

Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :

Maud Tantin-Macheleur

Mise en page :

Patrick Lapierre de Mélinville
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0771

© Insee - 2016

Pour en savoir plus

- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.
- Picard C., « Rentabilités d'exploitation sectorielles - La construction et l'industrie pharmaceutique en tête en 2001 », Insee Première n° 989, Octobre 2004.
- Millet C., « En 2011, les richesses créées par le secteur marchand guadeloupéen atteignent 2,9 milliards d'euros », Insee Analyse Guadeloupe n° 13, Octobre 2016.
- Benhaddouche A., « En 2011, le secteur marchand guyanais génère un tiers des richesses produites sur le territoire », Insee Analyse Guyane n° 16, Octobre 2016.



Insee

Mesurer pour comprendre

Martinique